

# ● TRAVAUX EN VILLE



## Circulation et stationnement modifiés

Du 1<sup>er</sup> au 7 octobre 2018

- **Place de la Magdeleine / Grande Rue / Rue aux Sieurs et rue de la Cave aux Bœufs**

*Nature des travaux : travaux de requalification du centre-ville par les sociétés Toffolutti, Sade*

La circulation sera interdite (sauf riverains et services) :

- Place de la Magdeleine : jusqu'à fin novembre 2018
- Rue aux Sieurs : 1<sup>er</sup> tronçon jusqu'au magasin Jacqueline Riu fin novembre

Le stationnement sera également interdit aux abords des chantiers jusqu'au vendredi 23 novembre 2018.

- **Rue Denis Papin**

*Nature des travaux : travaux de requalification du futur Pôle d'Echange Multimodal par la société Colas*

La circulation sera interdite entre l'avenue Quakenbruck et la rue Wilson jusqu'à fin janvier 2019. Un itinéraire de déviation sera mis en place.

*Nature des travaux : renouvellement d'un réseau gaz par la société Elitel Réseaux*

La circulation en chaussée sera rétrécie entre la rue Odolant Desnos et l'Avenue Wilson jusqu'à fin octobre 2018. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.

- **Rue Henri Guillaumet**

*Nature des travaux : travaux de terrassement avec une pelle mécanique pour réparation d'une fuite de chauffage sur le réseau par la société SAS Chalat*

La circulation sera interdite dans la partie de cette voie comprise entre la rue Rolland Garros et l'entrée des Jardins Familiaux jusqu'au lundi 8 octobre 2018, une déviation sera mise en place. De plus, le stationnement de tous les véhicules sera interdit aux abords du chantier.

- **Sente des Larrons**

*Nature des travaux : réaménagement de la voirie et trottoirs par la société Eurovia*

La circulation des véhicules sera interdite jusqu'au mardi 16 octobre 2018. L'accès à l'Ecole de Conduite, aux riverains et aux jardins devra être possible pendant la durée de travaux. Le stationnement de tous les véhicules sera interdit aux abords du chantier.

- **Rue Pierre de Coubertin**

*Nature des travaux : tranchée pour branchement électrique par les sociétés Sogetra et Enedis*

La chaussée sera rétrécie au niveau du carrefour avec l'avenue Chanteloup, mise en place d'un alternat manuel du lundi 1<sup>er</sup> au mercredi 3 octobre 2018. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.

- **Rue du Chemin de la Fuie des Vignes [entre le n°71 et le n°87]**

*Nature des travaux : branchement gaz par les sociétés Elitel Réseaux et GRDF*

La circulation sera rétrécie avec mise en place d'un alternat par panneaux jusqu'au mardi 23 octobre 2018. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.

- **Chemin de Haut Eclair**

*Nature des travaux : branchement d'eau potable par la société Eaux de Normandie*

La circulation sera interdite dans la partie comprise entre l'Avenue du Général Leclerc et le giratoire (Chemin de Haut Eclair/rue de la Suifferie) et localement déviée le lundi 1<sup>er</sup> et mardi 2 octobre 2018. De plus, le stationnement sera également interdit

# ● TRAVAUX EN VILLE



- **Rue de Sarthe**

*Nature des travaux : requalification voirie par la société Colas*

La circulation des véhicules sera interdite dans la partie comprise entre la Grande Rue et la Rue des Granges, un itinéraire sera mis en place du lundi 1<sup>er</sup> au mercredi 31 octobre 2018.

- **Rue de Bretagne**

*Nature des travaux : renouvellement du réseau HTA souterrain par la société Elitel Réseaux*

La chaussée sera rétrécie dans la partie comprise entre le giratoire « Portes de Bretagne » et rue d'Alençon jusqu'au giratoire D112/rue du Moulin à Vent/rue de la Charité jusqu'au jeudi 4 octobre 2018. La circulation des deux roues sera interdite sur la piste cyclable sur la même portion de voie mentionnée ci-dessus. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.

- **Rue Philippe Lebon**

*Nature des travaux : travaux de réparation de conduite télécom par la société Sodilec-Soditel*

La circulation sera interdite dans le sens rue du Chemin de Maures vers la rue d'Argentan jusqu'au vendredi 5 octobre 2018. Un itinéraire de déviation sera mis en place.

- **Rue Lazare Carnot**

*Nature des travaux : travaux d'aménagement par la société Eurovia*

La chaussée sera rétrécie dans la partie de cette voie comprise entre le giratoire rue Lazare Carnot/rue d'Argentan et la rue Georges Champetier jusqu'au samedi 20 octobre 2018. La circulation des piétons sera interdite sur le trottoir. De plus, le stationnement des véhicules sera également interdit aux abords du chantier.

- **Rue de Gâtél**

*Nature des travaux : confection d'une tranchée pour la création d'un branchement gaz par la société Elitel Réseaux*

La chaussée sera rétrécie dans la partie de cette voie comprise entre le giratoire rue de Gâtél/RD438 et le giratoire rue de Gâtél/Les Grouas Gâtél, avec mise en place d'un alternat par feux du lundi 1<sup>er</sup> octobre au samedi 20 octobre 2018. Le stationnement des véhicules sera également interdit aux abords du chantier.

- **Rue Barillet**

*Nature des travaux : travaux de modification d'un branchement gaz par la société Elitel Réseaux*

La chaussée sera rétrécie entre le n°8 et le boulevard Colbert avec mise en place d'un alternat manuel du lundi 1<sup>er</sup> octobre au mercredi 31 octobre 2018. Le stationnement des véhicules sera également interdit aux abords du chantier.

- **Rue de Villeneuve**

*Nature des travaux : confection d'une tranchée par la société Sogetra*

La chaussée sera rétrécie avec mise en place d'un alternat par feux sur une soixantaine de mètres au niveau du n°90 du mardi 2 au jeudi 4 octobre 2018.

# ● TRAVAUX EN VILLE



- **Diverses rues**

*Nature des travaux : tirage de la fibre optique entre par la société Elysei*

Jusqu'au vendredi 5 octobre 2018 en fonction de l'avancement des travaux la circulation de tous les véhicules s'effectuera en chaussée rétrécie avec mise en place d'un alternat par feux ou d'un alternat manuel par piquets K10, de plus le stationnement de tous les véhicules sera interdit sur les voies suivantes:

- Chemin de Maures
- Rue du Général Fromentin
- Rue de l'écusson
- Rue Jullien
- Rue Lallemand
- Rue de Bretagne
- Rue de la Chaussée
- Rue des Filles Notre-Dame
- Place de la Halle au Blé
- Rue de Lattre de Tassigny
- Place Masson
- Place Foch
- Rue du Château
- Rue Alexandre 1<sup>er</sup>
- Rue Balzac
- Rue des Fossées de la Barre
- Rue de Fresnay
- Rue Anne-Marie Javouhey

- **Diverses rues**

*Nature des travaux : taille d'arbres par la société Julien Legault*

Jusqu'au vendredi 5 octobre 2018 en fonction de l'avancement des travaux, la circulation des cyclistes sera interdite sur les pistes cyclables correspondantes aux voies concernées par les travaux. De plus le stationnement de tous les véhicules sera interdit sur les voies suivantes :

- Boulevard de la République (sauf jour hors chantier)
- Avenue du Général Leclerc
- Avenue Kennedy
- Boulevard Duchamp
- Rue de Fresnay
- Place Marguerite de Lorraine
- Square Luchesi
- Avenue de Quakenbruck
- Rue de l'Eglise

# ● TRAVAUX EN VILLE



## Ventes organisées par la communauté d'Emmaüs

La communauté d'Emmaüs organise une vente le deuxième samedi de chaque mois, de 10h00 à 18h00. Des grandes ventes de printemps et d'automne seront également organisées les samedi 10 et dimanche 11 novembre 2018.

Pendant ces ventes, un sens unique sera instauré de 8h00 à 19h00 **Chemin des Planches** [n°139 et partie comprise entre la rue de la Brebriette et la limite avec Condé-sur-Sarthe et Damigny], la circulation se faisant dans le sens Alençon/Condé-sur-Sarthe.

## ALTO - Navette hypercentre

**La navette hypercentre** continue à circuler du lundi au vendredi, de 7h30 à 9h30 et de 14h00 à 19h00.  
**À noter : le parking relais P+R boulevard de la République, reste accessible durant cette période.**

## Transfert des marchés du centre-ville

Dans le cadre des travaux de requalification du centre-ville, les marchés installés traditionnellement place de la Magdeleine sont déplacés :

- le **marché du jeudi** sera déplacé sur le **parking de la Poterne**. Pendant le marché, la circulation sera interdite rue de la Poterne et le stationnement interdit sur le parking.
- le **marché du samedi** sera déplacé **place du Plénitre**. Pendant le marché, le stationnement sera interdit sur la place.

## Courses hippiques

La Société des Courses d'Alençon organise des courses hippiques le dimanche 7 octobre 2018. La circulation sera donc interdite rue du 31<sup>ème</sup> RIT les jours de courses.

## Balades en calèche

Dans le cadre des animations estivales, l'Office du Tourisme d'Alençon « Visit Alençon » organise des balades en calèche jusqu'au vendredi 30 novembre 2018 dans différentes rues de la Ville d'Alençon. Pour cela, la circulation de tous les véhicules sera interdite : rue des Granges vers la Grande Rue.